



Résister!



Participation

La participation est librement fixée par le lecteur. Le prix de revient de ce numéro est de 1,00 €

**ECOLE :
FLIQUER**

page 10

**LYCEE :
GACHER**

page 2

**UNIVERSITE :
RAQUER**

page 7

Non au lycée 4.0, gabegie financière, pédagogique, sanitaire et environnementale !

La Région Grand Est lance le « Plan 4.0 ». Également baptisé « numérique éducatif », il s'agit de passer les lycées à la moulinette du tout numérique et, pour cela, d'équiper chacun des 200 000 lycéens de la région d'un ordinateur portable personnel, équipé d'une suite Microsoft. Coût de l'opération : *a minima* 24 millions d'euros pour la seule rentrée 2019, si l'on considère le chiffre transmis par *L'Est républicain*, 38 millions d'euros d'après un conseiller régional de l'opposition, mais peut-être encore davantage en comptant le coût de la mise en place de l'infrastructure inhérente à un tel plan. À l'heure des coupes budgétaires dans tout ce qui relève des services publics et utiles, la dépense est somptuaire. Mais au-delà du coût financier, le coût pédagogique, sanitaire et environnemental est insupportable.

Sur le plan pédagogique d'abord. Le premier étonnement vient de ce que personne – même si chacun utilise déjà le numérique dans sa classe – n'était demandeur de la présence d'un écran devant chaque élève. Ni les enseignants, ni les fédérations de parents d'élève... ni les élèves eux-mêmes. Après les expérimentations menées, encore moins. L'ordinateur se révèle avant tout une arme de distraction massive. Quelques lycées pilotes testaient le projet cette année. Leur retour d'expérience laisse pour le moins dubitatif. Il ressort que l'ordinateur fait écran, c'est le cas de le dire, entre l'enseignant et l'élève. Connectés en wi-fi, les élèves sont toujours tentés de zapper entre le cours, le visionnage de vidéos, un compte Instagram,

WhatsApp ou Snapchat. La présence d'un simple portable perturbe pourtant déjà gravement l'écoute des élèves, qui doivent de plus en plus apprendre à se déconnecter pour pouvoir se concentrer sur un apprentissage. Avec le numérique, on parle d'ouverture au monde, mais, en réalité, la connexion ne ramène qu'à soi et à la dispersion.

À cela s'ajoutent bien sûr les obstacles techniques : la présence de trois prises ne suffit pas pour recharger 35 ordinateurs, qui de ce fait sont régulièrement simplement inutilisables. Les manuels numériques n'ont aucune ergonomie... quand ils sont téléchargeables.

Tout s'arrête dès qu'il y a une panne de wi-fi, ce qui arrive fréquemment, car le réseau sature.

On serait tenté d'ironiser sur ce fiasco et sur la schizophrénie de l'institution qui, en parallèle, communique à juste titre sur la nécessaire et vigoureuse interdiction du portable au sein des établissements scolaires...



On a pourtant moins envie de plaisanter lorsqu'on prend en compte l'impact en termes de santé pour les adolescents. Médecins, orthophonistes, ophtalmologues, psychologues, tous les professionnels de santé s'accordent aujourd'hui sur l'impact négatif de l'exposition aux écrans, que ce soit en termes de bien-être psychique, de scoliose, de troubles musculo-squelettiques (TMS), d'envie d'apprendre ou encore de risque d'addiction. Une étude publiée en décembre 2018 dans *Preventive Medicine Reports* a montré la réduction des niveaux de

bien-être et la relation dose / dépendance avec le temps d'écran, chez les 2 à 17 ans, avec une association particulièrement marquée chez les adolescents : anxiété, dépression, manque de curiosité, de maîtrise de soi, de stabilité émotionnelle, développement de phénomènes de dépendance... sans compter les troubles ophtalmiques et musculo-squelettiques, le manque de sommeil. Comment ignorer les conséquences sanitaires de l'usage d'un ordinateur personnel pour le travail au lycée et à la maison ?

Les parents eux-mêmes s'inquiètent : pourront-ils continuer à continger le temps d'utilisation des écrans, avec cet ordinateur supplémentaire dans la maison, gracieusement offert par la Région et promu par l'école elle-même ? Bien entendu, aucun enseignant ne remet en cause l'intérêt du numérique, y compris sur le plan pédagogique ; beaucoup l'utilisent déjà comme un outil de base. Mais, précisément, pour l'instant cela reste un outil, ce n'est pas un dispositif total.

La Région nous informe que chaque ordinateur sera équipé d'une suite Microsoft. Les licences sont déjà achetées. Alors que tout le monde dénonce l'emprise des GAFAM, la Région fait le choix de les renforcer. Notre responsabilité serait pourtant d'éduquer à l'emploi de logiciels libres.

Ce suréquipement n'est pas seulement un scandale pédagogique, c'est encore davantage une gabegie écologique. Sur le plan environnemental, le projet d'inonder les classes de ce matériel non recyclable est une aberration. Outre l'impact de la fabrication d'un ordinateur portable (en particulier du fait du cobalt ou coltan entrant dans la composition de sa batterie, extrait dans des conditions effroyables au Congo et pour lequel on peut parler d'une criminalité environnementale, fabrication qui entraîne l'épuisement des ressources et une pollution par les métaux

lourds), se pose la question de l'impact écologique *caché*. En effet, le numérique consomme des quantités colossales d'énergie, entre autres pour refroidir les immenses centres nécessaires pour traiter et stocker l'information, les *data centers*. Le secteur informatique représente ainsi environ 7 % de la consommation mondiale d'électricité. Sur le site Ordi 3.0, sous l'égide du ministère de l'Économie et des Finances, on peut lire une étude relative à l'impact environnemental du numérique : « *Le simple fait de regarder une heure de vidéo sur une tablette ou un smartphone consomme davantage d'électricité qu'un réfrigérateur pendant toute une année.* » La pollution générée par l'industrie du net et son impact sur le climat sont équivalents à ceux

du secteur de l'aviation ! C'est sans commune mesure avec le coût écologique, pourtant déjà énorme, de la dépense de papier engendrée par l'utilisation de manuels. (D'autant plus que l'on doit prendre en compte les quantités phénoménales de photocopies réalisées dans les lycées... depuis qu'ils sont passés au 4.0 !)



Pour terminer, on ne fera pas le lien avec le fait que la Région se vante de développer en parallèle une « *ambitieuse politique environnementale* »... Un plan appelé cette fois « Lycée en transition ». Il s'agit, ne riez pas, de « *réduire l'impact environnemental de chaque décision, contribuer à la qualité de vie et à la santé des usagers du lycée [...] et accompagner les jeunes vers la citoyenneté grâce aux actions éducatives et à l'engagement de leur lycée dans une démarche de développement durable* ». Ça ne s'invente pas. Ce super plan coûtera 37 millions d'euros... auxquels il faudra donc ajouter les 24 ou 38 millions d'euros prévus pour le suréquipement informatique des lycéens, plan n° 2 qui réduira de toute façon à néant tous les bénéfices que l'on pourrait attendre du plan n° 1.

Lili 

Il est temps de partir !

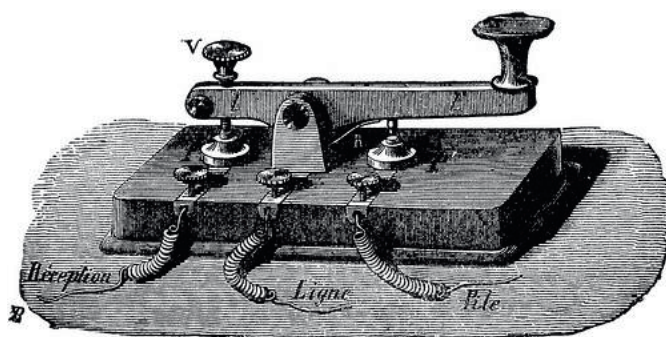
Originaire d'un petit village à proximité de Lunéville, Maurice Lenoir ⁽¹⁾ quitte la petite ferme familiale au début des années 70. Partagés entre fierté et inquiétude, ses parents l'accompagnent sur le quai de la gare de Lunéville. Destination Paris, la rayonnante et mystérieuse capitale qu'ils n'ont jamais vue.

Il faut dire qu'à 20 ans notre Maurice n'a quitté le cocon familial que pour « accomplir » son service militaire en Allemagne. C'était pas pareil. Il était encadré (mal) et l'armée le logeait (mal), l'habillait (mal), le nourrissait (mal). Il en était revenu transformé. De l'adolescent qu'il était en partant, Maurice était devenu un beau jeune homme à son retour au village. Dans la famille Lenoir, on rêvait de lui trouver une épouse parmi les jeunes filles des fermes d'alentour, qui ne manquaient pas de lui jeter des regards gourmands à la messe du dimanche.

L'attrait de Maurice pour les travaux des champs ou la traite des vaches s'était peu à peu dissipé. Un copain de régiment lui avait vanté le plaisir qu'il aurait, libéré de son service national, à retrouver son boulot aux PTT, plus précisément aux télécommunications, en plein développement. Sur les conseils de ce dernier, Maurice s'était inscrit à un concours d'agents des lignes, qu'il avait réussi grâce à sa bonne connaissance des préfectures et sous-préfectures françaises, des villes et capitales d'Europe et du monde... et de quelques notions d'électricité.

Hormis ses expériences de jeunesse, de la ficelle tendue entre deux pots de yaourt, il ignorait tout de la transmission de la parole, de la téléphonie et des télécommunications. Au village, à ne posséder le téléphone, il n'y avait que le docteur, la pharmacienne, à la Poste et chez les Grandjean, la plus grosse ferme du canton.

À Paris, un peu comme à l'armée, il est pris en charge par l'Administration. Il bénéficie d'une petite chambre dans un foyer des PTT. Après une formation pointue de plusieurs mois, Maurice est titularisé au service des lignes dans la banlieue parisienne. C'est l'époque du « grand boum » du téléphone des années 75. Apparenté par son épouse à l'équipementier de téléphonie du groupe Schneider, le président de la République, Giscard d'Estaing, démocratise le téléphone à l'aide d'emprunts publics... et fait plaisir à sa famille ! La construction d'un



immense réseau et de centraux téléphoniques devient une grande cause de service public. Il s'agit de connecter tous les citoyens qui en font la demande, du Parisien λ jusqu'au paysan isolé sur les crêtes vosgiennes, pour le même prix, au nom de l'égalité républicaine, au nom du service public.

Après deux ans passés à Paris, Maurice obtient sa nomination pour Lunéville. Mariage, naissance des enfants, construction d'une maison, réussite au concours de conducteur de travaux des lignes, Maurice connaît ses meilleures années dans la « grande famille des PTT ». Il encadre une équipe d'une dizaine d'agents avec lesquels, par tous les temps, il plante des poteaux, tire des câbles et raccorde avec la satisfaction du travail bien fait des centaines, des milliers de ses concitoyens... Il connaît la plénitude quand il se voit nommé chef de secteur en remplacement de son supérieur parti à la retraite. Ses responsabilités sont plus importantes. Il dirige une trentaine de collègues et gère un budget de plusieurs millions de francs en fonctionnement et en investissement, pour l'extension du réseau. Il en assure également la maintenance. Pour le sous-préfet de Lunéville, comme pour les directeurs de toutes les administrations ou les patrons des

entreprises privées du Lunévillois, il est LE « directeur » de France Telecom, leur unique interlocuteur, celui sur qui on peut compter, de jour comme de nuit, par tous les temps, pour remplacer un poteau tombé sur la chaussée ou raccorder un câble arraché par une pelleteuse. Pour Maurice, comme pour ses collègues, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, ils ne peuvent ni ne veulent rêver mieux. Ils ne s'imaginent pas comment ce « bonheur d'aller au travail » va tourner au cauchemar !

Bien sûr, il y avait eu cette alerte des syndicats en 1989. À la suite d'un « grand débat public » de pure forme, le projet était devenu, sans en changer une virgule, la réforme Quilès. Finis les PTT : elle séparait La Poste et France Telecom, et changeait leur statut d'administration d'État en deux établissements autonomes de droit public. Cette réforme était censée les protéger de toutes tentatives de privatisation ⁽²⁾ ! Clownerie ! Aux opposants syndicaux et politiques qui l'accusaient de vendre les meubles et de priver l'État de recettes substantielles, Quilès, soutenu par ses copains du PS et/ou syndicalistes à la CFDT, affirmait avec assurance que « l'impôt rapportera à l'avenir beaucoup plus à l'État » ⁽³⁾ !



Maurice Lenoir, comme tous ceux qui arrivaient « aux lignes » et à qui on faisait comprendre qu'il était préférable pour eux de le faire, avait pris sa carte à la CGT. Il n'avait rien contre les syndicats, mais, pour devenir cadre, on lui avait fait comprendre qu'il serait mieux qu'il prenne ses distances. Message entendu. Maurice avait cessé de payer ses timbres et avait épousé la réforme et son corollaire : compétitivité, productivité, rentabilité...

Malheureusement pour lui, peu après l'an 2000, depuis les miradors de la direction nationale de Paris, les vautours du libéralisme, qui connaissaient à peine l'existence de Lunéville, restructurent à tout-va, centralisent comme jamais et décident qu'il n'y a plus lieu de maintenir ce petit centre. Un beau matin, Maurice apprend ce que veut dire l'acronyme anglophone TTM – *Time To Move* – ou, en français, « il est temps de partir » ! Le centre de Lunéville est supprimé ! Les agents sont mutés d'office au centre de construction des lignes de Nancy. Seul cadre, Maurice est muté lui aussi à Nancy, mais dans un centre d'appels spécial pour cadres, chargés des relations commerciales avec les entreprises. Double peine : il « bénéficie » d'un changement de métier forcé, doublé d'une mobilité géographique avec un déplacement journalier de 70 kilomètres... hors du temps de travail, bien sûr, et à ses frais !

La cinquantaine bien sonnée, à quelques années de la retraite, Maurice prend son nouveau service « la boule au ventre ». Il pénètre dans un grand « open space ». Alors qu'il avait son propre bureau, à Lunéville, avec son nom sur la porte, on lui explique qu'il n'a pas de bureau attribué et que, chaque jour, il en changera et qu'il est donc interdit de le personnaliser avec des photos de famille ou autres objets personnels. Puis, on lui remet un mode opératoire, savamment étudié, qu'il doit respecter à la lettre pour atteindre ses objectifs commerciaux. Chaque matin, un petit « brief » permet de féliciter le meilleur vendeur de la veille, de la semaine ou du mois. Le classement est affiché. Les primes pleuvent pour les meilleurs, les moins bons sont regardés de côté car ils pénalisent l'ensemble du service. Les premiers temps, Maurice fait le dos rond, comme le font les vaches de son père par mauvais temps. Ce rapprochement avec le monde animal, souvent enchaîné, toujours dirigé, le plonge toujours plus dans une dépression qu'il garde pour lui-même. Jusqu'à ce jour où il craque. Son « chef de plateau » est venu le chercher aux chiottes parce qu'il y avait des appels en attente et que c'était mauvais pour les stats ! Maurice se confie à un militant syndical de Sud qu'il avait connu aux lignes. Ce dernier demande une audience à la direction. Au cours de celle-ci, Maurice et le délégué mettent en évidence la mise en danger du personnel par ce management digne d'un capitaine de galère. Ils dénoncent les conditions de travail, ils expriment leur révolte face à l'irrespect subi au quotidien

par les brimades ou les remarques acerbes et infantilisantes. Enfin, ils révèlent, ce que leurs interlocuteurs savent déjà, le stress grandissant qui gagne la quasi-totalité du personnel et le recours quasi généralisé aux barbituriques pour « *tenir le coup* » !

Depuis la mise en place nationale d'un « observatoire du stress », à l'initiative de deux syndicats (CGC et Sud), la macabre comptabilité des suicides commence à se répandre dans tous les services et dans les médias. Le directeur de l'établissement ne peut l'ignorer et déclare s'en inquiéter. En conclusion de l'audience, il reconnaît la maladresse dont a été victime Maurice, dictée selon lui par la nécessité de résultats. Il affirme qu'il n'a jamais douté de la conscience professionnelle et des compétences de Maurice et de ses collègues. Il pense qu'il ne s'agit que d'un problème d'organisation. Il s'engage à trouver un moyen pour y remédier... rapidement !

Ce fut rapide, très rapide ! Deux jours plus tard, Maurice rappelle le délégué : « *Tu ne devineras jamais leur trouvaille ! Dans la nuit, ils nous ont installé une touche "pipi", qui comptabilise sur un bandeau d'appels, à la vue de tous, le nombre de salariés partis se soulager.* » Un communiqué, repris par la presse et agrémenté d'un joli dessin de Delestre dans *L'Est républicain*, mettra fin à la plaisanterie de la « touche pipi ». Malheureusement, rien ou presque ne sera fait pour améliorer les conditions de travail et mettre fin aux stress et aux dépressions, en particulier dans les centres d'appels, qui ont fait florès depuis.

À France Telecom / Orange, de restructurations en fermetures de sites, de mobilités forcées en pressions quotidiennes, ce sont plus de 40 000 emplois qui ont disparu : départs en retraite non remplacés, migrations vers d'autres administrations ou encore mise en place d'un « congé de fin de carrière » qui a permis aux bénéficiaires de sortir de l'enfer avant que ne sonne la retraite. Une insupportable inhumanité a même poussé un DRH national à intégrer le nombre de décès, dont les suicides, dans son plan prévisionnel de l'emploi pour l'année suivante !

En mai prochain, doit se tenir le procès intenté par tous les syndicats en mars 2010 contre les dirigeants de l'époque et leurs pratiques managériales criminelles. Au-delà du jugement, ce sera le procès d'un système capitaliste qui se tiendra... Sans attendre, n'est-il pas venu le temps de dire à Macron, à ses amis milliardaires et à tout ce système, « *TTM... il est temps de partir* » ?

Léon De Ryel 

(1) Les noms ont été changés.

(2) On mesure aujourd'hui la « pertinence » de cette prévision. France Telecom est devenue la multinationale Orange, à capitaux majoritairement « privés » et La Poste est aujourd'hui une société anonyme à capitaux publics... pour combien de temps encore ?

(3) Comme pour les autoroutes et prochainement les aéroports ou les barrages (voir *Résister!* N° 60, février 2019) et grâce à l'évasion ou à l'optimisation fiscale, ce sont les grandes fortunes qui sont les seuls profiteurs de cette réforme. Comme la famille Bouygues ou Xavier Niel, patron de Free et 8^e fortune de France, qui a placé une partie de sa richesse personnelle à Malte, ou encore Patrick Drahi, patron de SFR et 11^e fortune de France, qui est résident fiscal en Suisse et a des placements financiers à Guernesey, au Luxembourg et autres paradis fiscaux. Qu'ont-ils à dire Quilès et ses potes privatiseurs de l'époque sur les milliards de capitaux accumulés ces dernières années, grâce à l'internet et au réseau téléphonique d'origine publique, par Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft – ces GAFAM, qui ne paient aucun impôt dans les pays dont ils tirent leurs profits et qui redistribuent des miettes à ceux qui produisent leur gagne-pain, pendant qu'ils ripaillent avec leurs rentiers d'actionnaires ?

De la disruption néolibérale et autoritaire appliquée à l'université

Depuis novembre 2018, le gouvernement a décidé de mettre en œuvre une mesure inique : la hausse des droits d'inscription pour les étudiant·es étranger·es hors Union européenne – à quelques exceptions près (Suisse, Québec). Les chiffres ont été diffusés et sont connus : les frais d'inscription en licence et master passent respectivement de 170 € et 243 € à 2 770 € et 3 770 €, le montant des cinq années de la L1 au M2 passant *grosso modo* de 1 000 € à 16 000 €. Le cynisme du dispositif est résumé par son appellation officielle : « Bienvenue en France. » Sans rire.

Que cela soit sur le fond ou sur les méthodes, on rencontre ici un condensé de la politique macroniste : libéralisme, racisme, mensonges et autoritarisme.

Libéralisme. Sur le fond, il s'agit de poursuivre la bascule d'un modèle démocratique et universaliste à une organisation libérale et privée de l'enseignement supérieur.

Les étapes ont été décrites à l'avance dans le processus de Bologne, il y a deux décennies, et l'affaire suit son cours. En France, après l'autonomie de gestion des universités (loi LRU, en 2007), le management sur projets et l'asphyxie financière des établissements orchestrés par les gouvernements successifs, on assiste à la mise en place de filtres à l'entrée : Parcoursup et loi ORE, l'an dernier, pour sélectionner les bachelier·es sur leur niveau, hausse des frais d'inscription pour les étudiant·es étranger·es, cette année, pour introduire la sélection par l'argent. Mais on sait aussi, parce que la Cour des comptes en indique explicitement l'objectif, que cela ouvre la voie à une hausse généralisée des frais pour toutes et tous. Il s'agit de passer d'une université financée par la collectivité à des études payées par l'endettement étudiant : le modèle néolibéral anglo-saxon, pour le plus grand bonheur des banques.

Racisme. Concrètement, celles et ceux qui sont les premier·es visé·es aujourd'hui par la mesure sont les jeunes issu·es de la classe moyenne de différents pays d'Afrique, notamment des anciennes colonies françaises. Le gouvernement aimerait attirer des étudiant·es étranger·es, mais si possible des enfants de millionnaires, dont on sait pourtant que les familles préféreront toujours payer des études aux États-Unis ou en Grande-Bretagne... Il s'agit bien d'une mesure ciblée contre les étranger·es les moins riches, autrement dit d'un racisme social à peine déguisé. Mais à celles et ceux qui contestent le racisme du dispositif, la ministre Frédérique Vidal a pris l'habitude de répondre que ce sont les contestataires qui sont racistes quand ils prétendent que les Africains sont pauvres. L'abjection de ces gens-là n'a pas de limite.

Mensonges. Depuis que la mesure est annoncée, elle a eu comme on pouvait s'y attendre un grave impact sur les

candidatures des étudiant·es étranger·es souhaitant intégrer des formations universitaires en France. Mais le ministère a minimisé la baisse du nombre de dossiers, en truquant grossièrement les chiffres, allant jusqu'à annoncer des augmentations du nombre de candidatures alors que celui-ci a diminué d'environ un tiers et, pour certains diplômés, de façon dramatique (division par dix ou plus). Le 1^{er} avril 2019, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère des Affaires étrangères ont modifié les règles sur la plateforme Campus France, où candidaient les étudiant·es étranger·es, à la seule fin de gonfler artificiellement les chiffres des dossiers soumis. Quand ils sont directement interpellés, la ministre et ses conseillers mentent comme des arracheurs de dents. À l'image de Macron ou Benalla, la bande au pouvoir n'a rien à envier à Trump ou d'autres promoteurs des *fake news*.

Autoritarisme. À l'heure où nous écrivons, le 8 avril, le dispositif n'est toujours pas officialisé par la publication d'un décret. Comme pour Parcoursup, il a d'abord été implémenté sur les plateformes ministérielles, ici sur Campus France, ensuite seulement la consultation des instances habituelles a été lancée. Évidemment, le projet n'est pas bien passé : étudiant·es étranger·es ou non, personnels attaché·es à l'ouverture de l'enseignement supérieur, enseignant·es redoutant directement la fermeture de certaines formations... les réactions ont été nombreuses, avec des manifestations de rue, mais également des actions dans le cadre de l'université : motions de conseils de composantes, grèves administratives, etc. Quand le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), l'instance nationale qui représente un peu tout le monde universitaire, a finalement été

consulté, le 11 mars, le verdict a été très net : rejet du projet ministériel par 63 voix, avec seulement 3 voix pour et 2 abstentions. Près de vingt universités, la conservatrice Conférence des présidents d'université, des élus de droite et de gauche se sont élevés publiquement contre le dispositif. Mais rien n'y fait. Venue à Nancy inaugurer un laboratoire le 5 avril, la ministre Vidal est restée droit dans ses bottes face aux nombreux·ses opposant·es qui arboraient un carré rouge, symbole du rejet de sa mesure. D'après son jeune conseiller Graig Monetti, par ailleurs promoteur d'une école privée à plus de 8 000 € l'année, le décret passera pendant les vacances.

Quand les gouvernants en sont à piétiner ainsi tout sur leur passage, la justice sociale, la vérité, le peu de démocratie formelle qui survit dans les institutions... ils font finalement œuvre de pédagogie : si la négociation et la demi-mesure n'ont plus de place, c'est qu'il faut en passer par un grand renversement.



Environnementalement vôtre

Dans le cadre de l'article L.121-17 du Code de l'environnement, la société Grand Nancy Thermal Développement (GNTD), maître d'ouvrage du projet cher à Rossinot – très cher ! –, a organisé, entre le 15 février et le 7 mars 2019, une concertation préalable sur les incidences environnementales de celui-ci. Tout a été fait selon les règles et avec la manière qui convient pour ne pas réveiller le/la pétitionnaire qui sommeille chez tou-t-e citoyen-ne, quand il/elle apprend que ses habitudes vont devoir changer et qu'il/elle ne pourra plus garer sa voiture à l'œil.

Une annonce légale dans la presse locale a avisé la population de l'organisation de la concertation préalable. Malheureusement, peu de gens s'adonnent à la lecture minutieuse de cette rubrique, entre les tartines du petit-déjeuner et les publiereportages tout en couleur. Quoi qu'il en soit, le public super attentif avait la possibilité de noircir trois registres mis à sa disposition en mairie de Nancy (au *finale*, aucune contribution), à l'hôtel de la métropole (aucune contribution) et sur le site de Nancy Thermal (trois contributions critiques). Il pouvait aussi questionner le porteur de projet, par mail (quatre mails critiques) et par courrier (aucun courrier), et lui faire part de ses éventuelles récriminations – au risque de montrer une détestable ingratitude à l'égard des promoteurs d'un projet ambitieux (financièrement s'entend). Enfin, il lui était loisible, ce bienheureux public qui ne connaît pas son bonheur de vivre dans une démocratie épanouie et rayonnante, de participer à une réunion publique, où, là encore, il pourrait poser ses questions gênantes, voire vicieuses, et soumettre aux décideurs d'ineptes solutions.

La réunion publique eut lieu le 27 février, dans le hall d'entrée de la déjà très regrettée piscine ronde, en présence d'un aréopage d'une quinzaine d'expert-e-s et d'une vingtaine de participant-e-s. Le public a été reçu par Bruno Verbaere, président de GNTD. Fort galant, celui-ci laissa à Marie-Catherine Tallot, conseillère métropolitaine, le soin de présenter en quelques mots le projet Grand Nancy Thermal, dont elle a la délégation, ce qu'elle fit dans un bourdonnement insupportable pour les esgourdes, puisque la ventilation ou le chauffage, faute d'un réglage approprié, résonnait dans le hall, rendant l'élue proprement inaudible.

Bruno Verbaere reprit la parole pour présenter rapidement GNTD, société dont le tour de table comprend Bouygues Bâtiment Nord-Est, chez qui elle est installée, pour le volet construction, et, pour celui de l'exploitation, Valvital, l'opérateur du thermalisme choisi comme concessionnaire par la métropole du Grand Nancy dans le cadre d'une délégation de service public.

Les présentations d'usage étant faites, on allait pouvoir parler environnement. Un cadre de Bouygues Bâtiment Nord-Est a expliqué que GNTD avait déposé « une demande d'examen préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale » auprès de la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). L'administration a conclu à la non-soumission du projet à une évaluation environnementale. Pour GNTD, « cette

décision témoigne du fait que le projet proposé a des incidences environnementales limitées et qu'elles ont été prises en compte dans la conception du projet ».

Indubitablement, l'avis de la DREAL rend d'emblée caduque la phase de concertation. Comblé une piscine découverte et en creuser une nouvelle à cinquante mètres de là, en plus petit, en condensé, le long de l'avenue du Maréchal-Juin, sur un sol pollué, puisque s'y trouvaient les fosses de visite et les cuves à fioul d'un garage aujourd'hui disparu ; couler je ne sais combien de centaines de tonnes de béton, indispensables pour apporter un peu de grisaille supplémentaire à l'architecture endémique, à quelques pas de bâtiments classés ; puiser 200 000 mètres cubes d'eau minérale par an ; augmenter singulièrement la circulation, en particulier le flux automobile et son cortège de poussières et de nuisances sonores ; grignoter le parc Sainte-Marie, quelques arbres, ça ne se verra pas ; etc. ; tout cela ne nécessitait donc pas d'évaluation environnementale. Rentrez chez vous, braves gens, et dormez tranquilles !

Dans son dossier, GNTD a répondu par avance à toutes les questions que le projet pouvait soulever. « Il sera établi un plan de gestion des terres polluées (retraitement, évacuation, réutilisation) selon les règles de l'art et conformément à la réglementation. » Comme il y aura des trous à boucher, il n'est pas difficile d'imaginer où iront les terres polluées – le Sapeur Camember aurait adoré. « Les autorisations d'urbanisme qui seront déposées pour permettre la réalisation du projet [...] feront l'objet d'un avis de la part de l'Architecte des Bâtiments de France en charge du secteur » : or le dossier nous avertit que cézigue a été « associé à la conception du projet très en amont », autant dire qu'il est juge et partie.

Le dossier reconnaît tout de même que « le projet est concerné par les nuisances sonores » et « par un arrêté préfectoral relatif au classement sonore des infrastructures de transports terrestres et routières du



Bitur fait venir Camember : « Sapeur, lui dit-il, je vous imprime l'ordre de creuser un trou pour à seule fin d'y mettre ces ordures et autres, si non je vous ferai-z-un peu voir comment j's'appelle! »

réseau communal pour la rue du Sergent-Blandan et l'avenue du Maréchal-Juin ». Mais, très vite, nous sommes rassurés, car « les façades du projet concernées respecteront les contraintes acoustiques réglementaires ». Il suffisait de le mentionner. « Même si très peu d'activités sont concernées, le projet est également susceptible d'émettre des nuisances sonores, celles-ci étant limitées aux horaires d'ouverture au public. » Où l'on voit que ces spécialistes ne vont jamais faire trempette dans le grand bain. Une piscine est bruyante, par nature : l'eau, les vagues, le sac et le ressac, les battements de bras et de jambes, les plongeurs, les aspersions, les glouglous, les cris, les nageurs et nageuses qui s'esbaudissent, les spectateurs et spectatrices impressionné-e-s qui applaudissent... tout cela produit un boucan d'enfer, que les habitant-e-s d'en face, dans les immeubles en surplomb de la future piscine découverte, ne mettront pas longtemps à détester. Le dossier précise toutefois que « les activités aquatiques de plein air [...] ainsi que celles pratiquées sur les terrains de jeux, qui concernent notamment des publics jeunes, sont susceptibles d'occasionner quelques nuisances sonores. » Quelques... GNTD rassure et promet : « Ces activités seront plus éloignées qu'actuellement du lycée Chopin » et, quant aux « nuisances sonores potentielles », le long de l'avenue du Maréchal-Juin, elles seront traitées grâce à « un encaissement des activités de plein air » et par « la mise en place d'un écran végétal en limite de propriété ». Les problèmes de sonorisation survenus en début de la réunion de concertation faisaient évidemment entendre l'importance de la question du bruit pour les oreilles expertes de GNTD.

En ce qui concerne les incidences du projet sur les déplacements et les flux, le dossier est très pénétrant : l'offre de transports en commun sera adaptée – bonne nouvelle ! – et une « offre de stationnement » sera aménagée, sous l'établissement thermal (120 places), le long du lycée Chopin (100 places) et sur une emprise de l'ancien mess des officiers (230 places). Une « offre » payante, bien entendu. En ces temps de transition écologique, les curistes et les visiteurs du site ne seront pas vraiment incités à faire autrement. Quant aux



- Sergent! réitère Camember, ... ouisque j'vas la mettre celle-ci? - S'pèce de double mullet cornu! m'ferez quatre jours pour n'avoir pas creusé le deuxième trou assez grand pour pouvoir y mettre sa terre avec celle du premier trou. -

habitant-e-s du quartier, ils/elles venaient de comprendre la fin de la gratuité de leur joli parking. Le dossier de GNTD conclut que le projet n'entraînera ni nuisance au milieu et aux ressources naturelles, ni risque environnemental. Pour en être sûr, le maître d'ouvrage a fait appel à un bureau d'études spécialisé, PolyExpert Environnement, pour « préciser l'état du site sur les aspects faune et flore ». L'officine a relevé que « malgré le manque d'informations concernant les espèces présentes dans ces deux espaces verts [le parc de la Pépinière et le parc Sainte-Marie], la gestion écologique propose des techniques alternatives qui prennent en considération la biodiversité. Ainsi, il est fort probable que ces deux parcs contiennent une faune et une flore plus diversifiée qu'en milieu urbain dense. » Tout cela me rappelle la découverte de l'eau tiède – ni pas trop chaude mais toujours assez froide – par des pataphysiciens patagons.

La suite est du même bouillon. « Après avoir visité le site [de Grand Nancy Thermal], il s'avère que le projet présente très peu de risques pour la biodiversité. En effet, malgré la proximité du site avec le parc Sainte-Marie, les uniques espèces potentiellement concernées par le projet sont les chiroptères, les hirondelles, les martinets noirs ainsi que les amphibiens. Cependant, aucun nid de ces espèces d'oiseaux n'a été observé. Concernant les amphibiens, aucune espèce n'a été détectée [...]. Aucun chiroptère n'a été observé en hibernation et aucun guano n'a été détecté. »

Pourquoi les oiseaux choisiraient-ils de nicher dans les anfractuosités du parking improvisé à la place de l'ancien garage Citroën et du Ciné-Parc, quand bien même il s'agirait de nids-de-poule, ou sous les corniches des bâtiments à l'abandon, alors qu'à proximité les arbres majestueux et les fourrés discrets du parc Sainte-Marie proposent leurs aménités ? Chaval avait tort de dire que les oiseaux sont des cons.

Les futur-e-s nageurs et nageuses de la piscine découverte auront moins de chance. Ils devront étaler leurs chairs à la vue des locataires des immeubles de l'avenue du Maréchal-Juin, ceux-là, fâchés par le bruit combiné de la circulation automobile et des ébats aquatiques, on l'a dit. Mais surtout, en plein effort natatoire, au risque de trépasser, les gentils dauphins devront respirer les gaz d'échappement des moteurs thermiques d'une artère très passante aux heures de pointe. Qu'à cela ne tienne, une fois qu'ils/elles auront choppé une affection aux poumons, ils/elles iront prendre les eaux à un jet de pierre : en effet, dans son dossier de candidature, Valvital a très opportunément annoncé qu'elle allait proposer des cures conventionnées de 18 jours dans trois indications : rhumatologie, phlébologie et... voies respiratoires.

Le projet Grand Nancy Thermal est donc parfaitement cohérent, ce que la réunion de concertation a démontré, et Bouygues Bâtiment Nord-Est représente un acteur remarquable de la vie démocratique locale.

Piéro

R

Bilan de la « concertation préalable » sur les incidences environnementales de Grand Nancy Thermal : https://www.grandnancy.eu/fileadmin/fichiers/CONSTRUIRE_L_AVENIR/Grand_Nancy_Thermal/2019_03_15_Bilan_concertation_GNT.pdf

Petit syndicat, tout petit rectorat

France Police est un petit syndicat de policiers qui se définit comme 100 % apolitique, 100 % patriote et 100 % encore un tas d'autres choses. Au total, ça fait 600 % de choses qui sentent le renfermé, si on se fie au site internet dudit syndicat, qui affirme sur fond tricolore que la France est sous la coupe des « islamo-gauchistes ».

« Mais qu'est-ce que c'est que ces gens qui ne savent pas faire un pourcentage ? », aurait pu s'interroger Jacques Prévert, poète 100 % libertaire.

Ayant progressé de manière fulgurante aux dernières élections professionnelles (de 0,95 %, en 2014, à 3,95 %, en 2018), le petit syndicat 600 % méchant se sent pousser des ailes.

Le voilà qui se mêle d'éducation.

Il faut dire que la période est propice. Le gouvernement ayant décidé d'envoyer la police faire régner l'ordre dans les universités, puis dans les lycées, comme à Mantes la Jolie, où des policiers ont fait mettre les élèves à genoux les mains derrière la tête, pour leur apprendre à manifester, on ne voit pas ce qui empêcherait la police de se sentir légitime pour faire régner l'ordre dans les écoles primaires.

Or, voici qu'à l'école Jacques-Prévert de Ludres, on étudie en classe des chansons, en particulier,

Pour luper l'école, d'un artiste bisontin nommé Aldebert.

On en reproduit les paroles ci-après.

Las ! Deux ou trois vers de trop poussèrent des parents d'élèves à faire appel au petit syndicat patriote.

L'édition en ligne du *Figaro* du 31 mars 2019 rapporte ainsi que (F)rance Police, ne se sentant plus d'aise, a porté plainte contre le directeur de l'école et l'Éducation nationale pour « diffamation, incitation à commettre un crime ou un délit, et incitation au terrorisme pour les paroles "prendre en otage ma petite sœur" et "faire sauter la salle de classe à la dynamite" ».

Excusez du peu !

Dans la petite tête du petit syndicat, apprendre une chanson non autorisée par la police est donc susceptible de conduire en prison pour de longues années.

On aurait pu en rire, mais on apprend à la même source que le rectorat qui pouvait proposer aux petits syndicalistes de retourner en classe pour apprendre, entre autres, la différence entre une école et une caserne, a courageusement « décidé de "ne plus faire chanter la chanson aux enfants" ».

Décidément, ses nouvelles ailes de géant n'empêchent pas le petit syndicat de vouloir nous faire marcher au pas cadencé.



On savait depuis la fin des franchises universitaires (cf. *RésisteR!* n° 60) et l'affaire de Mantes-la-Jolie que la police était chargée de la discipline dans les écoles de la *start-up nation* de Macron, la voici dorénavant chargée des programmes.

La Marseillaise, chant qui appelle au meurtre des gens au « sang impur », sera affichée à côté d'un drapeau tricolore dans toutes les salles de classe, tandis que les poèmes et chansons pas assez patriotes aux yeux de la police en seront bannis.

Aux dernières nouvelles, le petit syndicat est 100 % content.

Mais méfie-toi quand même petit syndicat, car « nul n'est insensé qui ignore la loi » et c'est Jacques Prévert qui te le dit.

Victor K

R

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2019/03/29/01016-20190329ARTFIG00055-meurthe-et-moselle-chanson-polemique-dans-une-ecole-un-syndicat-de-police-porte-plainte.php>

Pour louper l'école

Allez les kids, c'est l'heure
Oh non !
Allez, debout, faut y aller là !
Mais non, laissez-nous dormir !

Pour louper l'école
Je ferais n'importe quoi
Pour louper l'école
Moi, j'irais jusqu'à

Faire le tour de la maison
En pyjama, pour choper froid
Manger des tartines au goudron
Pour avoir mal à l'estomac

Faire mon service militaire
Traverser la Manche en bouée
Chatouiller une panthère
Faire pipi sur un policier

Pour louper l'école
Je ferais n'importe quoi
Pour louper l'école
Moi, j'irais jusqu'où

Pour louper l'école
Je ferais n'importe quoi
Pour louper l'école
Moi, j'irais jusqu'à

Devenir magicien
Pour me faire disparaître
Prier pour que les Martiens
M'enlèvent sur leur planète

Prendre en otage ma petite sœur
Terminer mes choux de Bruxelles
Manger des crayons de couleur
Pour vomir un arc-en-ciel

Sans arme, contre un gladiateur
Je serais prêt à me battre
Imiter les cascadeurs
Espérer finir dans le plâtre

Avaler deux cents limaces
Pour effrayer les instit'
Faire sauter la salle de classe
À la dynamite

Pour louper l'école
Je ferais n'importe quoi
Pour louper l'école
Moi, j'irais jusqu'à

Pour louper l'école
Je ferais n'importe quoi
Pour louper l'école
Moi, j'irais jusqu'à

Pour moi, c'est pire que le bain
Et lorsqu'il l'eut inventé
Ce sacré Charlemagne
Aurait dû rester couché

Comptez pas sur moi, les gars
C'est sympa mais c'est sans moi
Oui, j'ai eu cette idée folle
Un jour d'éviter l'école

Bon allez, là il faut y aller maintenant
On veut pas y aller
Ah si si, vous y allez !
Bah pourquoi ?
Bah vous avez signé, vous y allez
Mais on a rien signé du tout

On veut pas y aller
On préfère rester couchés
Haut les mains, peau de lapin
La maîtresse en maillot de bain

On veut pas y aller
On préfère rester couchés
Les cahiers au feu
La maîtresse au milieu

Jouer à Fortnite sur les mains
Emménager à la cantine
Chanter du Black M en latin
Me faire tatouer les canines

Passer la nuit sans wi-fi
Me parfumer au roquefort
Compter jusqu'à l'infini
Faire la teuf en Corée du Nord

Sauter dans le compost tout nu
Tester le kebab au chlore
Gifler le gars de la sécu'
Avoir comme coloc' un croque-mort

Courir dans le désert en doudoune
Faire mon anniv' aux urgences
Traiter Dark Vador de clown
Regarder le Tour de France

Pour louper l'école
On ferait n'importe quoi
Pour louper l'école
On irait jusqu'à

Pour louper l'école
On ferait n'importe quoi
Pour louper l'école
On irait jusque

Là !

Aldebert
Enfantillages, 2008

Appel de l'AG des Gilets Jaunes du 7 avril 2019

Nous, Gilets jaunes, constitués en assemblées locales, réunis à Saint-Nazaire, les 5, 6 et 7 avril 2019, nous nous adressons au peuple dans son ensemble. À la suite de la première Assemblée des assemblées de Commercy, environ 200 délégations présentes poursuivent leur combat contre l'extrémisme libéral, pour la liberté, l'égalité et la fraternité.

Malgré l'escalade répressive du gouvernement, l'accumulation de lois qui aggravent pour tous les conditions de vie, qui détruisent les droits et libertés, la mobilisation s'enracine pour changer le système incarné par Macron. Pour seule réponse au mouvement incarné par les Gilets jaunes et autres mouvements de lutte, le gouvernement panique et oppose une dérive autoritaire. Depuis cinq mois, partout en France, sur les ronds-points, les parkings, les places, les péages, dans les manifestations et au sein de nos assemblées, nous continuons à débattre et à nous battre, contre toutes les formes d'inégalité et d'injustice et pour la solidarité et la dignité.

Nous revendiquons l'augmentation générale des salaires, des retraites et des minima sociaux, ainsi que des services publics pour tous et toutes. Nos solidarités en lutte vont tout particulièrement aux neuf millions de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté. Conscients de l'urgence environnementale, nous affirmons : fin du monde, fin du mois, même logique, même combat.

Face à la mascarade des grands débats, face à un gouvernement non représentatif, au service d'une minorité privilégiée, nous mettons en place les nouvelles formes d'une démocratie directe. Concrètement, nous reconnaissons que l'Assemblée des assemblées peut recevoir des propositions des assemblées locales et émettre des orientations comme l'a fait la première Assemblée des assemblées de Commercy. Ces orientations sont ensuite systématiquement soumises aux groupes locaux. L'Assemblée des assemblées réaffirme son indépendance vis-à-vis des partis politiques et des organisations syndicales, et ne reconnaît aucun leader autoproclamé.

Pendant trois jours, en assemblée plénière et par groupes thématiques, nous avons tous débattu et élaboré des propositions pour nos revendications, actions, moyens de communication et de coordination. Nous nous inscrivons dans la durée et décidons d'organiser une prochaine Assemblée des assemblées en juin.

Afin de renforcer le rapport de force, de mettre les citoyens en ordre de bataille contre ce système, l'Assemblée des assemblées appelle à des actions dont le calendrier sera prochainement diffusé par le biais d'une plateforme numérique. L'Assemblée des assemblées appelle à élargir et renforcer les assemblées citoyennes souveraines et de nouvelles. Nous appelons l'ensemble des Gilets jaunes à diffuser cet appel et les conclusions des travaux de notre assemblée. Les résultats des travaux réalisés en plénière vont alimenter les actions et les réflexions des assemblées.

Nous lançons plusieurs appels, sur les européennes, les assemblées citoyennes populaires locales, contre la répression et pour l'annulation des peines des prisonniers et condamnés du mouvement. Il nous semble nécessaire de prendre un temps de trois semaines pour mobiliser l'ensemble des Gilets jaunes et convaincre celles et ceux qui ne le sont pas encore. Nous appelons à une semaine jaune d'action à partir du 1^{er} mai. Nous invitons toutes les personnes voulant mettre fin à l'accaparement du vivant à assumer une conflictualité avec le système actuel, pour créer ensemble, par tous les moyens nécessaires un nouveau mouvement social, écologique, populaire. La multiplication des luttes actuelles nous appelle à rechercher l'unité d'action.

Nous appelons à tous les échelons du territoire à combattre collectivement pour obtenir la satisfaction de nos revendications sociales, fiscales, écologiques et démocratiques. Conscients que nous avons à combattre un système global, nous considérons qu'il faudra sortir du capitalisme. Ainsi nous construirons collectivement le fameux « tous ensemble » que nous scandons et qui rend tout possible. Nous construisons tous ensemble à tous les niveaux du territoire. Ne nous regardez pas, rejoignez-nous. Le pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple.



Ni dieux, ni maîtres !

Médecin engagé, militant enragé, Guy Priqueler nous a quittés il y a quelques jours à la suite d'une tumeur foudroyante.

Membre de RESF, hébergeur d'un jeune migrant sans papier depuis plus d'un an, il y a quelques semaines encore Guy déplaçait des matelas pour une famille de réfugiés, pour que des enfants et leurs parents démunis dorment dans des conditions un peu plus humaines, que nos riches institutions leur refusent !

Ces dernières années c'est surtout lors de rassemblements militants ou de manifestations dans les rues de Nancy que nous nous retrouvions. Fondus dans un cortège syndical languissant, nous parlions au pas d'une nonchalance non violente,

convaincus de la nécessité d'être là. Nous échangeons nos avis sur la politique du présent, sur nos inquiétudes du futur.

Comme le rappelle Léo Ferré : « *Faudrait pas oublier qu'ça descend dans la rue... les anarchistes !* »

Militant anarchiste et anarcho-syndicaliste, Guy partageait avec nous les combats pour la solidarité entre les peuples, la fraternité entre les femmes et les hommes, les luttes contre les injustices, sous quelques formes qu'elles soient, l'utopie d'un monde juste et solidaire.

Il y a quelques jours, une autre forme d'injustice l'a frappé : l'injustice de la santé. Elle a été fatale. Guy a rejoint nos camarades et amis, partis prématurément, eux aussi, ces derniers mois. D'où qu'ils soient ou qu'ils ne soient pas, nous parvient le murmure de leurs et de nos éternelles convictions : ni dieux, ni maîtres !

Léon De Ryel

Cercles de silence

Nancy
samedi 27 avril
Place Stanislas à 15 h

Pont à Mousson
samedi 11 mai
Place Duroc à 10 h 30

1er mai

Grande manifestation pour la fête internationale des travailleurs·euse·s

Depuis le 1er mai 1886 aux Etats-Unis, puis le 1er mai 1891 à Fourmies (Nord), les luttes pour la journée de 8h ont été réprimées dans le sang : 130 ans pour gratter la journée de 7h et se faire tirer avec des balles en plastique ! La lutte paie, mais lentement : on ne lâche rien !!

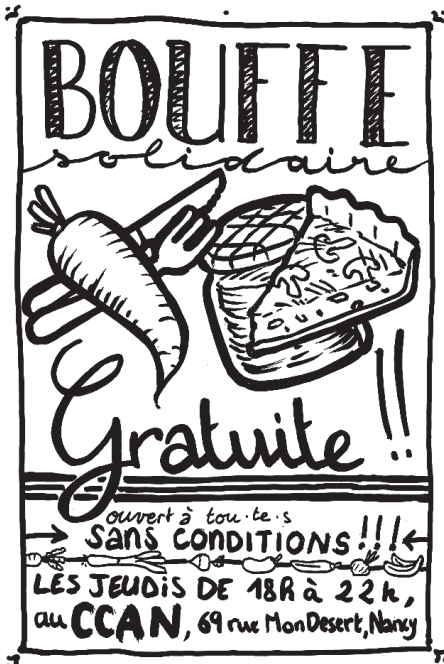
Conférence gesticulée :

LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LE MILIEU ASSOCIATIF

ou comment être fier d'être content de se faire auto-exploiter (... ou l'inverse)

Samedi 20 avril 2019 à 19h30
La Cantoche, 180 rue Jeanne d'arc, Nancy
Conférence à prix libre (chapeau)

A partir de leur expérience dans le monde associatif, Pauline et Yohann racontent leur attachement et leurs désillusions sur un secteur pris dans de nombreuses contradictions, où « défendre des droits et des valeurs » rime avec « déroger aux droits des travailleurs. »



AGENDA

Prochain numéro : Résister! #62

resister@nancy-lutttes.net

Comité de rédaction : 13/05/2019 - Date limite d'envoi des articles : 12/05/2019

Points de dépôt :

* Croc'us - 137, rue Mac Mahon - Nancy

* Vêt Ethic - 33 rue St Michel - Nancy

* CCAN : 69, rue de Mon desert - Nancy

* Quartier Libre - 11 Grande Rue - Nancy